



**DEMANDE - DECLARATION D'INTERRUPTION DE THESE**

*Rayer la mention inutile*

*Document nécessaire pour faire acter toute interruption, à déposer à l'Ecole Doctorale à tout moment de l'année pour une interruption inopinée (le plus rapidement possible) et avant le 15 juillet pour une interruption programmée dans l'année qui suit.*

*Fichier au format « .doc » transmis par l'ED sur simple demande, permettant, ainsi, de le renseigner sur machine. Toute modification (texte et présentation) est interdite, seul le contenu du présent fichier « pdf » fait autorité.*

Doctorant : .....

Discipline et Mention du Doctorat : .....

*(Voir article 1<sup>er</sup> de règlement intérieur de l'ED)*

.....

Directeur de thèse : .....

Codirecteur de thèse : .....

Date de la 1<sup>ère</sup> inscription : .....

Le doctorant a-t-il déjà bénéficié d'une interruption de thèse : .....

Si oui : indiquer les dates d'interruption : .....

Interruption sollicitée (durée globale maximum : 12 mois) :

Date de début d'interruption de la thèse : .....

Date de fin d'interruption de la thèse : .....

Corte, le

**le Doctorant**

**Le Président de l'Université de Corse  
par délégation : le Directeur de l'Ecole  
doctorale**

Pr Jean Costa

Document transmis automatiquement  
au Service de la Scolarité

# JUSTIFICATION

- **Déclaration d'interruption pour cause de maladie ou d'accident** : indiquer la cause et joindre les justificatifs médicaux.
- **Demande d'interruption pour raisons personnelles** : donner une justification (maximum 1 page) validée par le directeur de thèse (*Signatures originales exigées*).